

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ CONFÉDÉRALE LÉONARD DE VINCI
Séance du 18 décembre 2019

Délibération n° 2019- 12-33

Le conseil d'administration de l'Université Confédérale Léonard de Vinci s'est réuni en séance plénière, sur convocation du président, le mercredi 18 décembre 2019.

Vu le décret n°2015-857 du 13 juillet 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'université et établissements « Université confédérale Léonard de Vinci ».

Point de l'ordre du jour : La politique indemnitaire 2020 (tableaux en annexe)

Article 1 :

Le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) a été créé par le décret n°2014-513 du 20 mai 2014. Il est entré en vigueur au 1^{er} septembre 2017 pour les corps des ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation (ITRF).

A compter de décembre 2019, La ComUE dispose de 13 agents titulaires ITRF concernés par ce régime indemnitaire.

Exposé de la décision :

La DGESIP a décidé de supprimer 14 postes sur les 36 initialement affectés à la ComUE, alors que 24 emplois sont occupés jusqu'au 31 août 2020. Il convient cependant de poursuivre notre activité et de notamment de procéder au classement des postes des agents titulaires par groupe en fonctions des responsabilités et sujétions qui sont les leurs.

Le conseil d'administration vote sur les principes suivants :

- d'activer le CIA en 2020 qui sera mis en œuvre selon les textes en vigueur ;
- de compenser, si nécessaire, les éventuels effets négatifs sur le salaire du reclassement des contractuels, par le régime indemnitaire ;
- de reconduire la décision du Conseil d'administration en date du 5 décembre 2017 laquelle prévoyait que le montant de la prime effectivement octroyée aux agents de la ComUE travaillant dans les établissements (Universités de Limoges, Poitiers et ISAE-ENSMA) serait fixée par lesdits établissements, en cohérence avec les règles applicables à leurs propres agents. Ceci avait été décidé afin que dans un service donné tous les agents exerçant la même fonction, quel que soit leur établissement de rattachement, reçoivent le même montant d'IFSE ;
- de respecter l'enveloppe indemnitaire allouée par le ministère pour 2020 ;
- de demander chaque année l'avis au Conseil d'administration pour classer les postes dans les groupes.

Nombre de membres constituant le conseil : 38
Quorum : 19
Présents : 10
Procurations : 9
Nombre de membres participants à la délibération : 19
Refus de participer au vote : 0
Abstentions : 0
Votes exprimés : 19
Pour : 19
Contre : 0

Article 2 :**Le conseil d'administration approuve les montants minimum suivants :**

Corps - Emplois		Montant minimum COMUE adopté le 18- 12-18	Montant minimum COMUE proposé le 18- 12-19
IGR	Groupe 1	7 500 €	8 400 €
	Groupe 2	6 900 €	7 200 €
	Groupe 3	5 600 €	6 000 €
IGE	Groupe 1	4 900 €	5 300 €
	Groupe 2	4 700 €	4 500 €
	Groupe 3	4 400 €	4 100 €
ASI	Groupe 1	3 300 €	3 800 €
	Groupe 2	3 300 €	3 600 €
ATRF	Groupe 1	3 000 €	3 000 €
	Groupe 2	2 900 €	2 900 €

Nombre de membres constituant le conseil : 38
Quorum : 19
Présents : 10
Procurations : 9
Nombre de membres participants à la délibération : 19

Refus de participer au vote : 0
Abstentions : 1
Votes exprimés : 19
Pour : 18
Contre : 0

Article 3 :**Le conseil vote sur le classement des postes par groupe :**

3 concours externes ont été ouverts en 2019.

Le concours pour le poste d'IGE « Chargé d'appui aux projets de recherche » a été infructueux ;

1 poste d'IGE groupe 2 « Administrateur des systèmes d'information » affecté à l'université de Poitiers ;

1 poste d'IGR groupe 2 « Responsable entrepreneuriat, valorisation et partenariats » affecté à la ComUE.

Coordonnateur des écoles doctorales	Hendrik Eijsberg	Groupe 2 IGR
Responsable de la stratégie internationale et open recognition	Caroline Bélan-Ménagier	Groupe 2 IGR
Responsable de la formation tout au long de la vie	Sylvaine Roi	Groupe 2 IGR
Responsable numérique	Pascal Feuillet	Groupe 2 IGR
Responsable entrepreneuriat, valorisation, partenariats	Lahouari Amar	Groupe 2 IGR
Ingénieur pour la pédagogie par le numérique	Stéphan Carrière	Groupe 3 IGR
Chargée de mission réussite étudiante	Isabelle Delpérié	Groupe 1 IGE
Administrateur des systèmes d'information	Pierre Broquereau	Groupe 2 IGE
Ingénieur en développement et déploiement d'applications	Damien Rieu	Groupe 3 IGE
Chargé de la valorisation et de la recherche	Cédric Lebailly	Groupe 3 IGE
Assistante en formation continue, orientation et insertion professionnelle	Lucie Lambert-Pouvreau	Groupe 1 ASI
Assistante de communication	Natacha Menec	Groupe 1 ASI
Secrétaire d'école doctorale	Isabelle Michaud	Groupe 2 ATRF

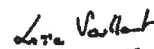
Nombre de membres constituant le conseil : 38 Quorum : 19 Présents : 10 Procurations : 9 Nombre de membres participants à la délibération : 19
--

Refus de participer au vote : 0 Abstentions : 0 Votes exprimés : 19 Pour : 19 Contre : 0
--

Fait à Chasseneuil du Poitou le : **27 JAN. 2020**

Transmise au recteur le : **27 JAN. 2020**

Le Président



Loïc VAILLANT

